

Du 1 septembre 2022 au 31 août 2023**Prix pour la cotisation et agrément**

Membre étudiant	55,00 \$
Membre professionnel	231,00 \$
Membre agréé EESA jr. ou VEA jr.	231,00 \$
Membre agréé EESA ou VEA	494,00 \$
Membre Technicien certifié	494,00 \$
Membre agréé VEA et EESA	688,00 \$
Membre agréé EESA ou VEA - Renouvellement triennal	591,00 \$
Membre agréé VEA et EESA - Renouvellement triennal	785,00 \$

Prix pour demande d'agrément

Demande d'agrément junior	231,00 \$
Demande d'agrément complet à la fin de la période de mentorat (junior)	578,00 \$
Demande d'agrément complet, sans juniorat, 1 titre	662,00 \$
Demande d'agrément complet, sans juniorat, 2 titres	1 187,00 \$
Demande de certification des techniciens	646,00 \$

Frais d'appel

Demande de révision de la décision suite à un refus d'une demande d'agrément	131,00 \$
Demande de révision des résultats d'un examen suite à un échec	68,00 \$
Reprise d'examen	331,00 \$

Prix pour offres d'emploi**Affichage 7 jours**

Membre	92,00 \$
Membre corporatif	131,00 \$
Non-membre	163,00 \$

Affichage 14 jours

Membre	131,00 \$
Membre corporatif	168,00 \$
Non-membre	200,00 \$

Affichage 30 jours

Membre	200,00 \$
Membre corporatif	231,00 \$

Non-membre	268,00 \$
------------	-----------

Accréditation

EESA ou VEA ou Tech	263,00 \$
---------------------	-----------

Deuxième titre	194,00 \$
----------------	-----------

Renouvellement triennal	97,00 \$
-------------------------	----------

**Taxes en sus.*